

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

9 novembre 2021

Date d'affichage :

19 novembre 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 15 novembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 9 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLET (à partir de la question n° 12), Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL (à partir de la question n° 19), MM. CHASSAING (à partir de la question n° 9), DE ROCQUIGNY (jusqu'à la question n° 32), DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 21), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL (à partir de la question n° 13), M. SEMANA, Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 11

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 18

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint
absent jusqu'à la question n° 8

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal
absent à partir de la question n° 33

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
absente à partir de la question n° 22

Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint
absente jusqu'à la question n° 12

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale
absente

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Charles BRAULT

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2021**

QUESTION N° 19

OBJET : Locaux communaux 12 rue Gilbert Romme : autorisation d'occupation à Madame COMBES pour son activité de sophrologue.

RAPPORTEUR : Anne VEYLAND

Question étudiée par la Commission n°2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 3 novembre 2021 et par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 5 novembre 2021.

La Commune de Riom est propriétaire de 2315/10 000èmes dans la copropriété du 12 rue Gilbert Romme cadastrée BZ n° 180.

Un bureau de 17 m², situé au rez de chaussée gauche, occupé par Mme Ghibaudo-Hartmann, sophrologue, se libère au 15 novembre 2021.

Madame COMBES a saisi la Commune car elle recherchait un local fixe pour le déroulement de son activité de sophrologue. Ce bureau libéré par l'occupante actuelle semble donc convenir pour la continuation de ce type d'activité.

Il est donc proposé de louer à Madame COMBES ce local de 17 m² au 12 rue Gilbert Romme, selon les modalités définies par la convention jointe en annexe à la présente délibération. Le loyer mensuel sera de 157 € charges comprises.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser l'occupation d'un local de 17 m² par Madame COMBES dans les locaux du 12 rue Gilbert Romme, dans les conditions fixées par le bail de location précaire joint en annexe à la présente délibération,
- autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en conséquence.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 15 novembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL